

16 janvier 2012

Le SYANE, membre actif de la nouvelle Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes (USÉRA)

Le lundi 16 janvier 2012, Jean-Paul AMOUDRY, Président du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), a participé à Lyon, aux côtés de ses 8 homologues rhônalpins, à la création de l'Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes (USÉRA). L'objectif de cette nouvelle entente ? Consolider le poids des 9 syndicats membres, en portant un message commun sur le territoire régional et en renforçant les actions communes.

L'USÉRA, une entente de 9 syndicats d'énergies rhônalpins

L'Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes, créée en janvier 2012, est l'entente des 9 syndicats d'énergies de la région Rhône-Alpes, représentant l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, la région lyonnaise, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.

Les syndicats d'énergies sont dotés de **diverses compétences au service des collectivités locales**

- Organisation et contrôle de la distribution publique d'**électricité** et de **gaz**
- Renforcement, extension et mise en souterrain des réseaux électriques
- **Maîtrise de l'énergie** et développement des **énergies renouvelables**
- **Eclairage public** et mise en lumière
- **Communications électroniques** et développement du **très haut débit**
- **Cartographie numérisée**

L'USÉRA c'est aujourd'hui 2 655 communes, 100 000 km de réseaux électriques basse et moyenne tension, 29 000 km de canalisations gaz, 12 000 m² de capteurs photovoltaïques installés, 33 Mégawatts de chaufferies bois financées, 2 060 km de fibre optique déployés, 320 000 points lumineux d'éclairage public et un **investissement de quelques 300 millions d'euros de travaux** chaque année.

Une action régionalisée et optimisée

La création de l'USÉRA doit permettre aux syndicats d'énergies rhônalpins, de **renforcer leurs actions communes**, par la mutualisation des moyens et le partage d'expériences, dans un cadre juridique clair. Elle permettra aussi de **relayer au niveau régional et national les problématiques locales**, à travers un **discours commun**, et ainsi de **consolider le poids des syndicats** face à leurs interlocuteurs.

Les **premières missions** de l'entente porteront sur le **contrôle commun et régionalisé des concessionnaires** des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz, sur la réalisation



d'études et d'**expérimentations liées à la maîtrise de l'énergie** et au développement des énergies renouvelables, sur la **lutte contre la fracture numérique** et sur l'information et la **défense des intérêts des collectivités** adhérentes (communes, groupements de communes, conseils généraux).

Le SYANE participe d'ores et déjà activement aux groupes de travail mis en place, notamment dans le cadre du contrôle des concessions et de l'aménagement numérique des territoires.

Cette réunion a aussi été l'occasion d'une première rencontre entre les membres de l'USéRA et Monsieur Longuet, Directeur Régional ERDF, et d'un échange constructif sur les investissements sur les réseaux d'électricité, l'évolution de la qualité de tension et le bilan du déploiement des nouveaux compteurs Linky.

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : v.lefevre@syane.fr

PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers le traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit et la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 110 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 223 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il prépare un plan d'actions pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité".